

# FORMATION HABILITATION BR PHOTOVOLTAÏQUES HABPH2

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

## Objectifs

Personnel formé et habilité pour exécuter des travaux électriques sur des panneaux photovoltaïques, en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité.

### Public Visé

Personnel électricien amené à poser et/ou entretenir des panneaux photovoltaïques.  
Personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des installations électriques du domaine BT et/ou HTA.  
Avoir des connaissances en électricité ou une bonne expérience professionnelle. Connaître notamment, les grandeurs électriques, les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement, savoir lire un schéma électrique et reconnaître le matériel à partir des symboles.

### Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel  
3 Jours

### Pré Requis

Aucun.

## Parcours pédagogique

Partie Basse tension : Les évolutions de la réglementation en électricité Les grandeurs fondamentales en électricité

### Classement des installations et habilitations du personnel

- Le principe de l'habilitation et les différents Titres d'habilitation
  - Niveau d'habilitation
  - Domaine de tension
  - Les limites et zones d'environnement
  - Les travaux autorisés en fonction du niveau d'habilitation
  - Rôle du chargé d'intervention
  - Rôle du chargé de travaux Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Risques d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit  
Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique  
Les équipements de protection individuelle, collective et de signalisation

La mise en sécurité d'un circuit (les étapes, matériels et documents associés)

- Consignation
- Mise hors tension
- Mise hors porté
- Opérations de VAT Les différentes interventions du domaine BT (entretien et dépannage)

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages  
Appareils électriques amovibles et portatifs à main

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinés ❖

#### **Opérations sur les installations photovoltaïques**

Dispositions concernant le personnel et le matériel

Opérations particulières de pose et de connexions de panneaux photovoltaïques suivant une certaine méthodologie

Protections individuelles et outillage électroportatif : risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique

Habilitation : à l'issue de la formation, le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation par l'employeur sur les niveaux en basse tension BR, BP.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer des opérations de pose et de connexions de panneaux photovoltaïques suivant une certaine méthodologie.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Support pédagogique sous format POWER POINT illustré de schémas et de photos, Alternance de rétroprojection, de vidéo, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux, Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation. Remise d'un livret de prescriptions de sécurité.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

## Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique.

**Effectif**

De 1 à 8 Personnes